



Analyse de votations fédérales du 12 juin 1994

Boris Wernli, Pascal Sciarini, José Barranco

Résultats des votations	Oui	Non
Article sur l'encouragement de la culture	1 058 654 51.0%	1 017 924 49.0%
Naturalisation facilitée des jeunes étrangers	1 114 561 52.9%	993 686 47.1%
Constitution d'un corps suisse de Casques bleus	898 925 42.8%	1 203 870 57.2%
Ayant droit de vote	4 603 160	
Participation	45,8%	



Institut de recherches
Bureau de Berne, Hirschengraben 5
Case postale 6323, 3011 Berne
Téléphone 031 311 08 06, télFax 031 311 08 19,
gfs@gfs-be.ch

Université de Genève Université de Genève, Département de science politique,
Faculté des sciences économiques et sociales
102, Boulevard Carl-Vogt, 1211 Genève 4, Tél. 022 705 83 60

Principaux résultats des votations du 12 juin 1994

Bilan des votations

Les trois objets mis en votation populaire le 12 juin 1994 ont tous été refusés. Si le <non> a été le plus clair concernant la création d'un corps suisse de Casques bleus (57 pour cent), les projet d'octroi de la naturalisation facilitée aux jeunes étrangers et d'article en faveur de la culture, exigeant une modification de la Constitution, ont bien été approuvés par le peuple, mais refusés par les cantons (respectivement 53 et 51 pour cent de <oui>, mais 13 et 12 cantons contre), mettant le principe de la démocratie en échec par celui du fédéralisme. Les commentaires qui ont suivi les résultats du scrutin l'ont interprété comme une sanction envers les autorités fédérales, en rappelant que les «sept Sages» restent sur une longue série d'échecs, en particulier en matière de politique étrangère. A travers ces faits se pose le problème de la confiance des citoyen-ne-s envers leurs dirigeants; nos données montrent qu'une majorité des citoyen-ne-s (52 pour cent) n'ont pas confiance dans les autorités, que le tiers est confiant et que 15 pour cent des personnes interrogées sont indécises à ce sujet. Ceci, nous le verrons plus loin dans les différentes parties de cette brochure, a été d'une importance primordiale pour le résultat des votations, les personnes méfiantes ayant très largement refusé tous les objets, au contraire de celles confiantes dans les autorités.

Casques bleus

La proposition du Conseil fédéral et du Parlement de créer un contingent de casques bleus suisses a été rejetée par une nette majorité des votant/es (seulement 42.8 pour cent d'acceptation). Notre analyse montre que ce vote a été marqué par un clivage de classe (niveau de formation, statut social et revenu du ménage) et un clivage ville-campagne, et par des différences de vote selon l'âge. Premièrement, alors que trois quarts des personnes disposant d'un niveau de formation élevé ont déposé un <oui> dans l'urne, cette proportion est d'à peine un tiers parmi les personnes disposant d'un niveau de formation élémentaire; les paysans (surtout), les ouvriers et les commerçants/artisans ont clairement rejeté la loi, alors que les enseignants et les personnes de profession libérale académique l'ont massivement acceptée; plus le revenu du ménage est élevé, et plus l'acceptation des casques bleus est élevée. Deuxièmement, alors que deux tiers des habitants des grandes villes ont voté <oui>, un taux presque similaire des personnes habitants la campagne a voté <non>. Enfin, l'acceptation des casques bleus suisses a été sensiblement plus importante parmi les 18-39 ans que dans les tranches d'âge plus élevées. Pour ce qui est des facteurs politiques, ce vote est encore marqué par un triple clivage: un clivage entre l'élite gouvernante et le peuple, un clivage entre les personnes intégrées politiquement et les autres, et un clivage entre la gauche et la droite: les personnes méfiantes vis-à-vis du gouvernement, celles qui sont le moins intégrées politiquement (le moins intéressées par la politique ou qui ne se sentent proches d'aucun parti), ainsi que celles qui se situent politiquement au centre, à droite, ou à l'extrême droite (en particulier les sympathisants de l'UDC, du parti des automobilistes et des Démocrates suisses), ont massivement rejeté les casques bleus; à l'inverse, les personnes qui font confiance au gouvernement, celles qui sont le plus intégrées politiquement, et les gens de gauche (sympathisant du PS en particulier) les ont largement acceptés.

L'analyse du comportement selon les valeurs montre que ce vote a divisé la Suisse sur un axe ouverture-tradition: les personnes favorables à l'ouverture de la Suisse vers l'extérieur, à la suppression de l'armée, à l'égalité entre Suisses et Étrangers, ou celles qui sont insensibles à l'ordre et à la sécurité, ont nettement soutenu la création d'un corps de casques bleus suisses. L'étude des motivations énoncées spontanément par les partisans des casques bleus confirme que leur acceptation a été largement déterminée par la volonté de voir la Suisse s'engager sur le plan international et apporter sa contribution à la solidarité entre États. En revanche,

c'est un calcul coût bénéfice - et en particulier le fait que les casques bleus ont été jugés «trop chers» - qui a prioritairement décidé les opposants à glisser un «non» dans l'urne. Pourtant, nos diverses analyses, et notamment l'examen de la perception des arguments de la campagne, laissent à penser que des facteurs culturels et des facteurs rationnels se sont conjugués dans la décision du vote sur les casques bleus suisses. Ainsi, les partisans et les adversaires des casques bleus ont un avis diamétralement opposé quant au caractère excessif - ou non - du coût de cette opération. Une polarisation également marquée vaut pour un autre argument des opposants, relatif à l'inutilité des casques bleus, ainsi que pour deux autres arguments des partisans: celui qui concevait la mise à disposition des casques bleus suisses comme un acte de solidarité indispensable, et celui qui considérait que cet engagement compléterait la tradition humanitaire et de bons offices de la Suisse.

Article sur l'encouragement de la culture

La deuxième tentative d'inscrire un article portant sur la culture dans la constitution fédérale s'est soldée par un échec. Si 51 pour cent des votants ont accepté ce principe, une majorité des cantons s'y est opposée. Parmi les variables socio-démographiques, l'influence du niveau de formation semble être la plus importante. Plus celui-ci est élevé et plus les individus sont favorables à l'article constitutionnel. Il est également apparu que les paysans y sont, et de loin, les plus opposés. En ce qui concerne les caractéristiques politiques, la confiance dans le gouvernement semble jouer un rôle de premier ordre tout comme l'attachement partisan. Ainsi, lorsque la confiance dans le gouvernement diminue, la tendance au rejet augmente. Ce même phénomène a été constaté parmi les personnes ayant des préférences partisanes de droite, voire d'extrême droite. Les gens qui se déclarent favorables à la suppression de l'armée, à l'égalité entre Suisses et Étrangers et/ou à l'ouverture de la Suisse sont nettement en faveur de l'encouragement de la culture. Si finalement nous nous attardons sur les motivations et les arguments avancés pour expliquer son vote, on s'aperçoit de l'existence d'un clivage sur le rôle de la culture, élément rassembleur et indispensable pour certains, alors que d'autres estiment qu'il s'agit de quelque chose de négligeable. N'oublions toutefois pas de mentionner l'argument du coût qu'aurait entraîné l'attribution de compétences supplémentaires à la Confédération et qui, aux yeux d'une majorité, semble justifier le refus de cet article. A noter, en revanche, que la question du partage des compétences (Confédération-cantons-communes) ne semble pas avoir eu un poids très important dans le choix des citoyen-ne-s.

Arrêté sur la naturalisation facilitée des jeunes étrangers

Ce projet visant à faciliter la naturalisation des jeunes étrangers ayant grandi en Suisse, bien qu'accepté par le peuple (53 pour cent de <oui>), a été refusé par une faible majorité des cantons à la surprise de la plus grande partie de la classe politique et des experts en la matière. Concernant les variables socio-démographiques, des différences importantes dans le comportement de vote sont à noter: le niveau de formation est la variable la plus corrélée avec la décision de vote, plus il augmente, plus l'acceptation de l'objet est forte. Le statut social montre aussi des comportements différents selon les catégories des répondants: nous notons que les paysans forment le groupe le plus opposé à la naturalisation des jeunes étrangers, que les ouvriers et les indépendants montrent des taux d'acceptation relativement faibles, tandis que les professions libérales indépendantes, les cadres supérieurs et les enseignants montrent le comportement inverse. Dans les grandes villes, près des trois-quarts des répondants ont accepté l'arrêté sur la naturalisation, à l'inverse des campagne qui montrent des taux d'acceptation relativement faibles. L'âge montre aussi une relation avec l'orientation de vote: plus il est élevé, moins les répondants acceptent l'arrêté sur la naturalisation. Concernant les valeurs, c'est autour de l'égalité des chances entre Suisses et étrangers que se sont le plus cristallisées les opinions; les personnes d'avis que les étrangers devraient avoir les mêmes chances que les Suisses ont massivement accepté l'arrêté, à l'inverse de celles pensant que les Suisses doivent être plus favorisés. Le clivage ouverture-tradition montre aussi son

influence sur le vote, les répondants prônant une ouverture de la Suisse sur le monde acceptant nettement la naturalisation facilitée des étrangers, à l'inverse des tenants d'une défense des traditions. A l'inverse, le clivage du fédéralisme ne semble pas avoir eu aussi un impact direct sur le vote.

Concernant les variables politiques, la confiance dans le gouvernement, le lien avec un parti, la position sur l'axe gauche-droite ont joué un rôle déterminant: les personnes se méfiant du gouvernement, de même que celles liées à un parti de droite et d'extrême droite et celles se positionnant à droite sur l'échiquier politique ont moins approuvé l'arrêté que les autres. L'analyse des motivations et arguments utilisés pour justifier le vote montre que les débats ont porté sur le niveau d'intégration des jeunes étrangers, sur leur capacité et leur motivation à devenir des citoyens à part entière, mais pas sur la question du fédéralisme. De plus, le fait que l'acceptation de l'arrêté augmente sensiblement avec la connaissance de l'enjeu, ainsi que le fait que la motivation la plus fréquemment avancée pour justifier le refus porte sur le trop grand nombre d'étrangers en Suisse, élément n'ayant aucun rapport avec l'arrêté en question, tend à montrer qu'une partie des opposants n'ont pas compris sur quoi ils votaient, et que le refus de l'arrêté a été dans une large mesure un acte de repli sur soi et de défiance envers le gouvernement et la classe politique.

La participation

La participation à ce scrutin a été plus élevée que de coutume, 46 pour cent contre 40 pour cent en moyenne pour ces dernières années. Sur l'ensemble des citoyen-ne-s, 75 pour cent ont voté dans les bureaux de vote, 23 pour cent par correspondance et 2 pour cent se firent représenter, ce qui est conforme aux observations habituelles. Comme à l'accoutumée, le taux de participation augmente avec l'âge des répondants, leur niveau de formation et leur intérêt pour la politique. La structuration de la participation à ce scrutin offre tout de même une particularité qui peut apporter un élément d'explication aux trois refus de cette journée de votations: nous constatons qu'il n'y a pas de différence significative de participation entre les personnes confiantes envers le gouvernement et celles se méfiant de lui, contrairement à ce qui apparaît généralement dans les analyses. L'échec, parfois imprévisible de ces projets, découle peut-être dans une certaine mesure du déplacement aux urnes des personnes méfiantes, qui d'ordinaire se rendent moins au bureau de vote.

Finalement, il faut noter qu'il existe un lien étroit entre les trois objets: deux tiers des votant/es ont préféré glisser dans l'urne trois fois la même réponse plutôt que de voter de façon différenciée. Ceci vaut pour les opposants (26 pour cent de vote indifférencié), et encore davantage pour les partisans (39 pour cent). Bien qu'il ne soit pas possible de démontrer que la décision de vote pour un objet a entraîné la décision de vote pour les deux autres, on peut néanmoins faire l'hypothèse que l'avis sur l'objet <locomotive> du jour (les casques bleus), dont la campagne a été la plus animée, a influencé la décision du vote pour les deux autres.

